



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Congrès de l'UDC Suisse à Coinsins le 4 décembre 2010

Feu vert des services cantonaux

Les questions qui concernent les services de l'administration cantonale ont toutes été réglées.

Répondant à la demande que lui a adressée l'UDC Vaud à propos de la tenue de l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse le 4 décembre prochain à Coinsins, le Conseil d'Etat lui a fait savoir que les questions qui concernent les services de l'administration cantonale (police cantonale, ECA, service de la santé publique, service de l'agriculture,

service des forêts, de la faune et de la nature) ont toutes été réglées. Ces éléments ont également été communiqués à la Municipalité de la commune de Coinsins dans le cadre de la procédure conduisant à l'autorisation qu'elle devra délivrer.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, 079 210 84 09